

Lyon, 25 mars 2019

Grève des agents de collecte : la Métropole accélère le calendrier de la négociation et s'organise pour limiter les risques sanitaires et liés à la sécurité

La grève des agents de collecte des déchets ménagers se poursuit aujourd'hui et la Métropole de Lyon reste vigilante sur la situation, y compris sanitaire, dans les communes touchées par le mouvement de grève.

David Kimelfeld, parfaitement conscient de l'impact de cette grève pour les habitants, réaffirme son intransigeance sur les questions de salubrité et de sécurité. « *Je suis en lien étroit avec les maires des communes concernées ainsi qu'avec la Préfecture et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour n'exposer aucun citoyen du territoire au moindre risque sanitaire et lié à la sécurité* » affirme le Président de la Métropole.

Les négociations sur la collecte avec les représentants des organisations syndicales vont se poursuivre dès demain matin 11h.

Dans le même temps, la rencontre de négociations concernant le régime indemnitaire de l'ensemble des salariés de la collectivité, initialement programmée vendredi 29 mars est avancée au mercredi 27 mars.

Cette réunion était prévue de longue date suite à la volonté marquée par le Président de la Métropole de Lyon d'objectiver les situations d'iniquité des personnels, lors de ses vœux au personnel. « *Une négociation est en cours sur le régime indemnitaire des agents de la Métropole et devrait déboucher sur le vote d'une délibération avant l'été. Nous sommes dans une négociation globale qui concerne tous les métiers. La discussion menée avec ceux de la collecte ne peut pas être déconnectée du reste.* »